Rondes de surveillance : itinéraire, fréquence, comportement et contrôle

5 min de lecture · Arrêté du 1er septembre 2025, annexe III (module professionnel : « Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes », 13 h dont 9 h de mise en situation pratique)
Sources consultées le 13 novembre 2026

La ronde est le geste le plus visible du métier, et l'un des plus longs du programme : 13 heures dont 9 de pratique. Voici ce que le texte demande, comment se préparent itinéraire et fréquence, ce qu'est une ronde aléatoire, et à quoi sert le contrôle des rondes.

En bref

- Le module dure **13 h dont 9 h de pratique** : c'est l'une des séquences les plus longues du module professionnel.
- Trois savoir-faire : ronde à **itinéraire et fréquence définis**, **comportement adapté**, **ronde aléatoire**.
- Le module couvre aussi les **systèmes de contrôle des rondes**.
- L'agent reste **dans les lieux dont il a la garde** : la voie publique demande une autorisation exceptionnelle du préfet.

La ronde est un acte de prévention : elle dissuade, elle détecte, elle permet de voir ce qui change. Son contenu est surtout pratique, d'où le poids de la pratique dans le programme.

Ce que dit le programme

Le texte de l'arrêté liste trois savoir-faire et un contenu associé.

VOCABULAIRE

Itinéraire et fréquence définis
le parcours et le rythme de la ronde sont fixés par la consigne du site.

Comportement adapté
l'agent adapte son attitude à ce qu'il rencontre pendant la ronde.

Ronde aléatoire
le programme demande d'en comprendre la notion et les objectifs.

Systèmes de contrôle des rondes
les dispositifs qui permettent de vérifier que la ronde a été faite.

Le texte ne détaille ni les systèmes de contrôle, ni la ronde aléatoire. Ces contenus se travaillent pendant les 9 h de pratique, sur le matériel de l'entreprise.

Préparer, conduire, clôturer

Une ronde se déroule en trois temps. Les repères suivants sont ceux d'un poste classique, que les consignes du site précisent.

1. **Préparer** : prendre les consignes de la ronde, l'itinéraire et la fréquence, vérifier son matériel de communication.
2. **Conduire** : suivre l'itinéraire, observer les anomalies, s'adapter à ce que l'on rencontre.
3. **Clôturer** : consigner ce qui a été observé et rendre compte, selon la consigne.

Le programme dit « adapter son comportement lors d'une ronde » : une anomalie, une personne inconnue, un local ouvert changent la conduite à tenir. La fiche sur les consignes, la main courante et les rapports explique comment consigner.

Ronde fixe, ronde aléatoire

Le programme oppose, sans les détailler, deux manières de faire une ronde : à itinéraire et fréquence définis, et aléatoire.

Ronde à itinéraire et fréquence définis

- L'itinéraire et la fréquence sont fixés à l'avance, par la consigne du site.

Ronde aléatoire

- Le programme demande de comprendre sa notion et ses objectifs.
- Le texte ne la définit pas : la consigne du site précise comment elle se met en œuvre.

Seul sur une ronde

En ronde de nuit ou sur un site désert, l'agent est souvent seul. Deux fiches du parcours complètent ce sujet : celle sur le travailleur isolé, et celle sur la gestion des alarmes lorsque la ronde est déclenchée par une alarme. Pour un début d'incendie, voir la fiche sur le risque incendie.

CAS PRATIQUE

Situation. Pendant sa ronde, un agent trouve un local technique ouvert alors qu'il devait être fermé. Il n'y a personne à proximité.

Réponse. Il adapte son comportement : il ne s'engage pas seul sans avoir signalé sa position selon la consigne, prévient le poste, vérifie le local si la consigne l'autorise, puis consigne le constat à la fin de la ronde. Il reste dans les lieux dont il a la garde.

À retenir

- Module de 13 h dont 9 h de pratique.
- Itinéraire et fréquence définis, comportement adapté, notion de ronde aléatoire.
- Systèmes de contrôle des rondes : à manipuler en pratique.
- Exercice dans les lieux gardés (L613-1) ; seul : voir le travailleur isolé.

S'entraîner sur ce thème

Le test du titre APS couvre ce thème. Pour situer ce module dans le parcours, voir la page devenir agent de sécurité et la formation agent de sécurité APS.

Questions fréquentes

Que doit savoir faire un agent sur une ronde ?

Le programme cite trois savoir-faire : effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis, adapter son comportement lors d'une ronde, et comprendre la notion et les objectifs

de la ronde aléatoire. Le module dure 13 heures dont 9 heures de pratique.

Qu'est-ce qu'une ronde aléatoire ?

Le programme demande de comprendre sa notion et ses objectifs, sans les définir dans le texte. Par opposition à une ronde à itinéraire et fréquence définis, la ronde aléatoire varie ; le détail est précisé par la consigne du site.

À quoi servent les systèmes de contrôle des rondes ?

Le module porte sur les rondes de surveillance et les systèmes de contrôle des rondes. Le texte ne détaille pas ces systèmes ; leur fonctionnement s'apprend sur le matériel utilisé par l'entreprise.

L'agent peut-il sortir du site pendant une ronde ?

Les agents de surveillance ne peuvent exercer qu'à l'intérieur des bâtiments ou dans la limite des lieux dont ils ont la garde. Sur la voie publique, il faut une autorisation exceptionnelle du préfet (article L613-1 du code de la sécurité intérieure).

Sources

1. Arrêté du 1er septembre 2025 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité, NOR INTD2517360A, annexe III, module professionnel ; en vigueur le 01/10/2025, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000052197461
2. Code de la sécurité intérieure, article L613-1 (lieux d'exercice), L613-1, version du 26/05/2021, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043540720

Sources consultées le 13 novembre 2026 ; seconde vérification en cours. Les textes évoluent : la version en ligne de la fiche fait foi.

> Ce site aide à se préparer et à comprendre la réglementation de la sécurité privée. Il ne délivre ni carte professionnelle, ni titre, ni diplôme, ni certification.
